





“La résidence est un lieu où il fait bon vivre dans un environnement, comme à la maison.”

Simonne Maufort, 84 ans



Planifier une visite ?

Souhaitez-vous découvrir ce que notre maison de repos et de soins vous offre? Nous sommes prêts à vous recevoir à votre meilleure convenance et à répondre à toutes vos questions.

-  Rue des Moulins 19
7780 Comines
-  + 32 56 55 88 53
-  chateau.dumont@emeis.com
-  Emeis Comines et Warneton

Plus d'infos via www.emeis.be/chateau-dumont



Château Dumont

Maison de repos et de soins

Un accompagnement centré sur l'habitant, selon ses besoins spécifiques et ses capacités préservées dans une ambiance familiale.

-  Rue des Moulins 19
7780 Comines





Bienvenue à Château Dumont

“Au sein de la Résidence, j’ai un sentiment d’utilité à travers la participation aux tâches de jardinage.”

Jean-Pierre Martello, 78 ans



Découvrez les atouts de votre nouveau lieu de vie



Centré sur l’habitant

L’accompagnement est basé sur les besoins spécifiques de chacun et ses capacités préservées.



Relation de confiance

Une relation de confiance entre le personnel, l’Habitant et ses proches est essentielle.



Ambiance familiale

La collaboration se fait dans une ambiance familiale, respectant les liens avec l’entourage et impliquant la famille sans contrainte d’horaire.



Maintien de l’autonomie et de l’estime de soi

L’Habitant participe aux tâches quotidiennes selon ses goûts, intérêts et compétences, renforçant son autonomie et son estime de soi.



Maîtrise du temps

L’Habitant est maître de son temps, choisissant quand se laver, manger et s’habiller, ce qui aide à maintenir son autonomie.



Personnel polyvalent et qualifié

Le personnel est polyvalent et qualifié, visant à être utile aux Habitants plutôt qu’à suivre une liste de tâches stricte, créant un environnement où il fait bon vivre.



Ce qui nous tient vraiment à cœur

Journée type au sein de la résident
Château Dumont :

- ▶ Les journées s’articulent autour du respect du rythme de chacun et de son droit à l’intimité.
- ▶ Les habitudes de vie de chacun sont respectées.
- ▶ Il n’y a pas d’heure fixe pour le lever, le coucher ou le déjeuner.
- ▶ Les soins d’hygiène ne sont pas régis par un horaire préétabli : les Habitants sont accompagnés quotidiennement selon leurs besoins, lorsqu’ils en manifestent la nécessité.
- ▶ Les repas du midi et du soir constituent des moments privilégiés partagés par les professionnels et les Habitants, mais chacun peut décider, s’il le souhaite, de manger seul.
- ▶ Il est important que le quotidien des Habitants ressemble le plus possible à ce qu’il a toujours été.
- ▶ Des activités de tous genres sont organisés selon l’envie et l’intérêt des Habitants : des activités sportives, des ateliers de jardinage, de cuisine, d’arts, de chants, des marches et des sorties culturelles auxquelles les familles sont cordialement invitées quand elles le souhaitent.